

UNIVERSITÉ PARIS 8

Master de l'Institut d'Études Européennes - IEE - Année 2018/2019

Domaine : Sciences humaines et sociales / Mention : Études européennes et internationales

Parcours

VILLES EUROPEENNES A L'ERE DU RENOUVELLEMENT URBAIN : politiques, diagnostics sociaux, études, conduite de projets

Responsable : Alain Sinou

Équipe pédagogique : Alain Sinou, Emmanuelle Lallement, Gaël Curet.

Mail : iee-adm@univ-paris8.fr - **Site :** <https://iee.univ-paris8.fr>

Secrétariat : Bât. A, salle 246 (2^e étage), Tél. 01 49 40 65 92 - 2 rue de la liberté, Saint-Denis

OBJECTIFS

Le parcours vise à :

- Décrypter les formes et les enjeux des politiques et des projets de renouvellement urbain dans lesquels les villes sont aujourd'hui engagées, et mettre les étudiants en capacité de saisir les dynamiques urbaines et les actions mises en œuvre.
- Enseigner la logique de projet : méthodologies d'étude et de diagnostic, travail de médiation entre acteurs, suivi et pilotage d'opérations.
- Développer une approche comparative à l'échelle européenne, en examinant la diversité des pensées et des modalités de mise en œuvre du renouvellement urbain : les problématiques, les cadres politiques et institutionnels, les dispositifs d'actions et de projets.
- Accompagner l'insertion professionnelle des étudiants dans les différents champs de l'action publique en milieu urbain. Le parcours ouvre sur des emplois de chargé de mission, d'étude ou de projet :
 - dans des structures de maîtrise d'ouvrage publique : services de l'État, collectivités locales, agences d'urbanisme ...
 - chez des maîtres d'œuvre de projet : bureaux d'étude en programmation, assistance à maîtrise d'ouvrage ...
 - dans des structures d'accompagnement de projet : associations, structures d'insertion, entreprises de l'économie sociale et solidaire, organisations non gouvernementales ...
 - dans des institutions productrices de données : observatoires, centres de ressources ...

TERRITOIRES D'ETUDE

Ce parcours de master privilégie l'étude dans différents pays européens de territoires urbains faisant l'objet de politiques de requalification.

En France, il est ancré sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et au-delà, le nord-est de l'Ile-de-France, qui constituent des terrains privilégiés de ces politiques : y cohabitent non seulement les zones les plus pauvres et les plus problématiques de la région, mais aussi des pôles de développement économique dynamiques, ainsi que des territoires riches en projets. En Europe, chaque année, une grande ville référente est choisie, et fait l'objet d'enseignements spécifiques. La comparaison avec des villes européennes permet de saisir les processus de production des politiques urbaines dans d'autres contextes. En 2018/2019, la ville de Bruxelles a été retenue.

CONTENU

L'enseignement est composé :

- de cours à dominante thématique, afin de former les étudiants à la connaissance des villes et des cultures urbaines,
- de cours à dominante méthodologique, afin de les initier aux formes et aux outils de l'action publique et de l'aménagement,
- d'ateliers, afin d'apprendre la pratique du terrain et de produire des documents conformes aux niveaux d'exigence professionnelle.

La première année privilégie l'apprentissage des méthodes d'analyse et d'étude des territoires

Elle vise à former à l'analyse d'un territoire, tant d'un point de vue spatial que social, ainsi qu'à la compréhension des modalités d'actions visant à sa transformation.

Cette démarche passe par une initiation aux méthodes d'enquêtes en sciences sociales, à la cartographie urbaine, aux outils de l'urbanisme.

Elle repose sur un travail d'atelier, centré sur deux enquêtes de terrain menées sur des territoires en cours de renouvellement urbain. Dans la continuité de l'enquête menée en Ile-de-France, une enquête de terrain est élaborée et sera réalisée dans les territoires de projets de l'agglomération bruxelloise.

Le mémoire est l'aboutissement de cet apprentissage : entre janvier et mai, chaque étudiant choisit un territoire et une thématique d'action qu'il problématise, analyse et compare avec un autre territoire européen.

Les terrains d'étude bruxellois peuvent également servir de cadre à la production du mémoire. Des liens pédagogiques sont établis avec des enseignants chercheurs bruxellois et le monde professionnel impliqué dans le renouvellement urbain dans cette ville.

Les étudiants ayant achevé leur mémoire peuvent faire ensuite un stage d'un à trois mois dans une structure professionnelle.

La deuxième année privilégie une approche de type « projet »

Elle repose sur un atelier de mise en situation professionnelle. Celui-ci est mené sur un projet de renouvellement urbain en cours de mise en œuvre, en Ile-de-France, sur un territoire « politique de la ville » bénéficiant d'une convention avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain. En 2018/2019, « le grand ensemble » des Lochères à Sarcelles sera le terrain d'étude, en lien avec les dynamiques mises en œuvre à l'échelle du territoire « Roissy-Pays de France ».

L'atelier initie aux dispositifs d'actions des politiques de renouvellement urbain : diagnostic, programmation, propositions d'intervention, montage technique, institutionnel et financier, pilotage de l'opération. Chaque étape est ponctuée par des rencontres avec des acteurs des projets (collectivités locales, bailleurs sociaux ...).

L'atelier vise à apprendre des méthodes de travail et des outils indispensables pour tout type de projet, quels que soient les champs professionnels envisagés par les étudiants.

Plusieurs enseignements thématiques et méthodologiques le complètent ou l'accompagnent, notamment pour analyser et comprendre leurs dimensions innovantes : cours organisé autour d'un « Conseil citoyen » d'un projet de renouvellement urbain, cours sur la dimension culturelle des projets urbains, cours sur la gouvernance des projets...

Des interventions de professionnels s'ajoutent à ce programme. Elles sont ouvertes aux étudiants de Master 1.

La deuxième année s'achève par un stage obligatoire de trois à six mois dans une structure professionnelle que les étudiants recherchent avec l'appui des enseignants.

PARTENARIATS

La formation s'appuie sur la richesse de l'offre pédagogique de l'université Paris 8 et en particulier de l'Institut d'Études Européennes.

- Certains cours peuvent être ouverts aux étudiants d'autres parcours, notamment le parcours Gestion de la culture de l'IEE, afin d'examiner les synergies croissantes entre le champ des politiques culturelles et celui des politiques urbaines.
- Certains cours d'autres masters de l'université, centrés sur des thématiques proches des sujets étudiés, sont ouverts aux étudiants du parcours.
- Certains cours réunissent des étudiants des deux années du parcours afin de favoriser les échanges.

Un semestre d'études peut être effectué dans une université étrangère. Afin de ne pas compromettre l'équilibre pédagogique de la maquette et l'insertion professionnelle des étudiants, il est vivement conseillé de choisir le second semestre de la première année. Le travail de mémoire est alors re-calibré en fonction du lieu d'étude retenu.

- L'IEE propose des échanges universitaires dans le cadre de différents dispositifs, ERASMUS, MICEFA, CREPUQ... Le SERCI, Service des relations et de la coopération internationale de l'université, assiste les étudiants dans leur recherche d'aides ou de bourses.
- Un accord ERASMUS spécifique a été établi avec le département de l'université de Kiel (Allemagne) permettant des échanges d'enseignants et d'étudiants dans un master de géographie urbaine assuré en langue anglaise. Des étudiants du parcours peuvent suivre les enseignements du second semestre du Master of Science Sustainability, Society and the Environment à Kiel (février / juillet) et réaliser leur mémoire dans ce cadre.

ADMISSION

L'admission est possible en première année ou directement en deuxième année.

Ouverte en 1^{ère} année :

- aux titulaires d'une licence en Sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, anthropologie ...), en Arts et Culture, Droit, Sciences politiques, Génie civil, Aménagement, Développement local ou Architecture (accès en master 1)

Ouverte directement en 2^{ème} année :

- aux titulaires du master 1 de l'IEE ou d'un master 1 dans un champ compatible avec celui du parcours. Les étudiants retenus bénéficient d'une offre d'enseignements spécifiques qui sera déterminée par l'équipe pédagogique.

La validation des études, des expériences professionnelles des acquis personnels, d'autres études supérieures accomplies, notamment à l'étranger, pourront être prises en compte.

Les candidatures sont à présenter en ligne sur le site www.univ-paris8.fr rubrique « Inscriptions » **dès le mois de mars 2018 :**

- Envoi d'un dossier comprenant un CV, une lettre de motivation, les relevés de notes et diplômes.
- Test écrit et entretien avec un jury d'enseignants (dates précisées ultérieurement).

Le nombre de places dans le parcours, limité à 20 personnes en M1 et en M2, permet un accompagnement personnalisé des étudiants tout au long de la formation.

CALENDRIER INDICATIF DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

1^{ère} année de master (M1)

Octobre / décembre

première session de cours – 13 semaines

Janvier / avril

deuxième session de cours – 13 semaines

Avril

voyage d'étude dans une ville d'Europe – 1 à 2 semaines

Mai/juin

rendu mémoire (première et deuxième session)

été

stage facultatif (de un à trois mois). Il ne peut être réalisé qu'après la soutenance du mémoire.

2nde année de master (M2)

| | |
|--------------------|---|
| Octobre / décembre | première session de cours sur 3 jours par semaine – 13 semaines |
| Janvier / avril | deuxième session de cours sur 3 jours par semaine – 13 semaines |
| Avril / septembre | stage obligatoire de trois à six mois |

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

(la liste de cours, indicative, est définitivement calée au mois de juin).

Une plate-forme numérique d'échanges spécifique au parcours est mise en ligne sur le site de l'université à laquelle étudiants et enseignants ont accès et où sont déposés les documents pédagogiques et les travaux des étudiants, des années passées et en cours.

- Cours de langues

La maîtrise de langues étrangères est un atout professionnalisant. Dans cette perspective, l'IEE assure des enseignements spécialisés de langue (arts et culture, actualité internationale, traduction) en anglais, en espagnol et en allemand, en lien avec l'UFR de langues.

Les enseignements de tronc commun en « langues et sociétés européennes » sont de 180h (20 ECTS sur deux ans).

Les cours en langues étrangères centrés sur les villes européennes sont vivement conseillés.

- Cours du Master 1

Atelier comparatif France/Europe - responsable E. Lallement

- Enquête sur un territoire en renouvellement urbain en Ile-de-France
- Enquête sur les mêmes thématiques d'étude dans une ville européenne

La participation à cet atelier peut être ouverte aux étudiants de M1 du parcours Gestion de la culture de l'IEE.

- Cours complémentaire de connaissance de la ville européenne à partir de sources numériques et graphiques

Cours thématiques et méthodologiques

- Enjeux, acteurs et outils des politiques d'aménagement
- Identité des territoires industriels en France et en Europe
- Politiques de la ville
- Villes et commerces
- Villes et mondialisation
- Offre de cours d'autres masters de l'université

Mémoire : étude d'une problématique urbaine sur un terrain français et/ou européen

La production du mémoire est étroitement liée à l'apprentissage des méthodologies de recherche documentaire et d'enquête de terrain. Il doit rendre compte d'un cas empirique emblématique, français ou européen, de mutations urbaines.

Il peut être construit en continuité des terrains d'étude de l'enquête de terrain menée en Ile-de-France, de la ville européenne étudiée, ou de la ville européenne d'accueil d'un échange ERASMUS.

| | |
|----------------|--|
| Janvier / mars | séminaire préparatoire d'accompagnement |
| Mars / mai | suivi personnalisé par les enseignants de l'équipe pédagogique |
| Mai / juin | rendu et soutenance du mémoire |

- Cours du Master 2

Atelier sur une opération de renouvellement urbain - responsable G. Curet

Étude de cas : l'opération ANRU de Sarcelles- Roissy-Pays de France

Cours à dominante thématique ou méthodologique

- Cartographie / Système d'information géographique
- De l'urbanisme opérationnel à l'urbanisme participatif
- Participation citoyenne et enjeux urbains (en lien avec le conseil citoyen de St Denis)
- Les conditions d'émergence d'une opération d'aménagement urbain
- Grands projets urbains en Europe
- Les interventions culturelles et artistiques dans les projets urbains

Autres cours à choisir dans l'offre de l'IEE

Institutions politiques de l'UE

Séminaire Regards croisés sur l'Europe : nouvelles approches et débats actuels

Rencontre avec des professionnels (séminaire obligatoire pour les M2 et ouvert aux M1)

Interviews de professionnels préparées et menées par les étudiants : chargés d'études, chefs de projets ... travaillant pour des opérateurs publics (SEM, ANRU, ANAH...), privés (promoteurs, bureaux d'étude, associations...), ou dans des collectivités locales.

-Modalités de contrôle des connaissances

Assiduité aux cours

Contrôle continu : production de notes de synthèse, études de cas, travaux d'enquêtes, exposés...

Examens terminaux dans chaque cours

Mémoire d'étude en M1

Travail d'atelier et rapport de stage en M2

Participation à la préparation et à l'animation des conférences professionnelles

ENSEIGNANTS DU PARCOURS

- Équipe pédagogique

Alain SINOUE, professeur, architecte-urbaniste / sociologue. Il assure par ailleurs le pilotage de la politique immobilière de l'Université Paris 8, le suivi des opérations de construction et d'aménagement du site, et les liens avec les acteurs politiques et techniques de l'aménagement sur le territoire.

Emmanuelle LALLEMENT, professeur, anthropologue des sociétés contemporaines et du monde urbain, elle a assuré récemment une mission de conseil et de pilotage des politiques d'ouverture aux publics des équipements culturels au Ministère de la Culture.

Gaël CURET, professeur associé, urbaniste, directeur du bureau d'études « Perspectives urbaines et sociales ». Il intervient auprès de collectivités locales, bailleurs sociaux et des services de l'État, dans le cadre du montage, du pilotage et de l'évaluation de programmes de renouvellement urbain dans toute la France

- Autres enseignants

Sylvain ADAM, coordinateur à l'association « Appuii », architecte

Fanny BANNET, chef de projet - agence d'ingénierie culturelle, communication et sciences sociales

Alain BERTHO, professeur IEE, anthropologue

Marianne HERARD, ingénieur de recherche - MSH Paris 8/Paris13, CNRS, anthropologue

Béatrice MARANGET, chargée de formation, Mairie de Bondy, géographe

Serge PLANCHENAULT, chef de projet - Séquano Aménagement, architecte urbaniste

Claudia ROMERO, directrice de mission- Bureau d'études « Perspectives urbaines et sociales » architecte urbaniste